

# Note Méthodologique : Systèmes de Permis de Travail

## PTW

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

---

### Contexte & finalité de la méthodologie

---

- PTW = dispositif de gouvernance reliant analyse des dangers, autorisation formelle, surveillance et traçabilité.
- Réduction de la variabilité et des expositions dans les interventions non routinières.
- Amélioration continue articulée avec gestion des changements et retours d'expérience.
- Ciblage des travaux critiques : à chaud, espaces confinés, électricité, levage, fouilles, hauteur.
- Architecture claire : décision d'émettre, vérification préalable, surveillance en exécution, clôture contrôlée (validité courte de 24 h).

**Point clé :** Proportionnalité et discipline d'application priment ; la valeur tient à la qualité du dialogue sécurité, pas à la seule formalité.

---

### Objectifs de la mission

---

- Réduire le risque résiduel et aligner les pratiques.
  - Clarifier et valider rôles et responsabilités avant émission.
  - Vérifier l'exhaustivité des mesures de prévention et la compatibilité des travaux simultanés.
  - Organiser une surveillance adaptée à la criticité et des consignations rigoureuses.
  - Tracer les déviations, déclencher l'escalade, et clore avec contrôle de remise en service.
  - Installer des revues périodiques d'efficacité (référentiel, pratiques, preuves).
- 

### Périmètre / livrables attendus

---

- Typologie des permis et seuils d'activation (travaux à chaud, espaces confinés, hauteur, électricité, fouille/excavation, levage).
  - Référentiel unique avec rôles définis, matrices RACI et règles de compatibilité des coactivités.
  - Jeu de formulaires (papier/numérique), champs obligatoires, contrôles de cohérence, gestion documentaire (conservation 3 à 5 ans).
  - Référentiel de compétences et plan d'habilitation par rôle.
  - Tableau de bord d'indicateurs (conformité, qualité, écarts) et dispositif d'amélioration continue.
  - Note d'orientation, modèle de gouvernance et plan directeur de déploiement.
-

# Démarche méthodologique (étapes)

---

## Étape 1 – Cadrage et gouvernance

- Diagnostic de maturité, entretiens, alignement avec consignation, GdC, sous-traitants.
- Livrables : note d'orientation, modèle de gouvernance, plan directeur.
- Vigilance : sponsorisation explicite, éviter la duplication des circuits d'approbation.

## Étape 2 – Cartographie des risques et familles de permis

- Analyse incidents, études de dangers, coactivités ; critères déclencheurs.
- Livrables : typologie des permis, seuils d'activation.
- Vigilance : calibrage via pilotes pour éviter inflation ou sous-couverture.

## Étape 3 – Conception du référentiel et des rôles

- Formalisation rôles, responsabilités, circuits d'émission/approbation.
- Livrables : référentiel unique, matrices RACI, règles de compatibilité.
- Vigilance : dispositif d'escalade avec critères et délais, double validation si nécessaire.

## Étape 4 – Outillage, formulaires et preuves

- Concevoir formulaires simples, champs obligatoires, contrôles de cohérence.
- Livrables : jeu de formulaires, gestion documentaire (conservation  $\geq 5$  ans en bonne pratique).
- Vigilance : chaque rubrique doit correspondre à une décision de sécurité vérifiable.

## Étape 5 – Développement des compétences et habilitations

- Référentiel de compétences, niveaux de maîtrise, modalités d'évaluation.
- Livrables : plan d'habilitation, ateliers pratiques, recyclage périodique (ex. 12 mois en contexte critique).
- Vigilance : mise en pratique accompagnée après formation initiale.

## Étape 6 – Pilotage, indicateurs et amélioration continue

- Tableau de bord : conformité, qualité des analyses, écarts, efficacité des actions.
- Livrables : routines de revues (trimestrielles), règles d'audit et d'escalade.
- Vigilance : ne pas confondre volume et qualité ; articuler avec risques majeurs et coactivités.

**Point clé** : Validité courte des permis (24 h) et indépendance des validations sensibles renforcent la vigilance opérationnelle.

---

## Planning / durée / jalons

Élément	Fréquence / Durée	Repère
Validité d'un permis individuel	24 heures	Réévaluation à chaque changement de condition
Revue d'efficacité (gouvernance PTW)	Semestrielle (2/an)	Critères partagés et actions suivies

---

Revue qualitative de permis	Trimestrielle (4/an)	Examen de permis réels, pertinence des barrières
Contrôles terrain en zone critique	≥ 2/semaine	Revue croisée régulière
Formation initiale & recyclage (rôles critiques)	8 h initiales + recyclage ~12 mois	Mises en situation et accompagnement terrain
Audits & conservation des enregistrements	Plan annuel (10% permis critiques) ; 3 à 5 ans	Échantillonnage + traçabilité probante

## Rôles & responsabilités (client / consultant)

### Client (organisation)

- Sponsoriser explicitement le dispositif et clarifier la chaîne de décision.
- Aligner PTW avec consignation, gestion des changements et gestion des sous-traitants.
- Fournir historique des incidents, études de dangers et scénarios de coactivités.
- Piloter des essais pilotes pour le calibrage des critères et mobiliser les ressources.
- Assurer la surveillance opérationnelle, l'escalade rapide et la tenue des revues/audits.

### Consultant

- Conduire le diagnostic de maturité et la cartographie des risques/familles de permis.
- Concevoir le référentiel unique, matrices RACI et règles de compatibilité.
- Élaborer les formulaires/outils et la gestion documentaire associée.
- Définir le référentiel de compétences, le plan d'habilitation et les modalités d'évaluation.
- Mettre en place le tableau de bord, les routines de revues et l'amélioration continue.

## Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Historique des incidents, études de dangers, scénarios de coactivités.
- Procédures existantes : consignation des énergies, gestion des changements, sous-traitants.
- Inventaire des situations critiques et définition des familles de permis avec seuils.
- Rôles PTW ciblés : émetteur, réceptionnaire, superviseur, exécutant, autorité technique.
- Référentiel qualité aligné ISO 45001 (maîtrise opérationnelle – exigence 8.1).
- Moyens de contrôle et secours : consignations, mesures atmosphériques, EPI, plans de secours.
- Choix d'outillage (papier/numérique) et règles de conservation des enregistrements (3–5 ans).
- Capacités de formation et d'habilitation par rôle.

## Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Tableau de bord combinant conformité d'émission, qualité des analyses, écarts détectés, efficacité des actions.
- Revues : semestrielles d'efficacité et trimestrielles qualitatives (examen de permis réels).

- Contrôles terrain : au moins 2 contrôles/semaine en zones critiques ; revue quotidienne possible avec échantillonnage hebdomadaire.
- Audits annuels : échantillon de 10% des permis critiques, différenciant quantité et qualité.
- Escalade rapide et indépendance des validations sensibles (ex. double validation pour espaces confinés).
- Traçabilité probante : champs obligatoires, pièces jointes utiles, conservation 3 à 5 ans.
- Gouvernance adaptée (centralisée ou décentralisée) avec calibrage et audits réguliers.
- Risques à éviter : duplication des circuits, inflation de permis sans valeur ; calibrage par pilotes et proportionnalité des exigences.